

Bulletin

Dans ce numéro :

Le mot de la présidente	1
En route vers la XXXIVe Conférence internationale en 2024	
- Le temps de façonner l'ordre du jour de la Conférence	3
Décider pour agir : traduire les résolutions en actes	
- Suivi de la mise en oeuvre des engagements et des résolutions de la précédente Conférence internationale	4
- Renforcer l'action anticipative au sein du Mouvement la voie à suivre	5
La parole aux membres de la Commission permanente	
- Un entretien avec Francesco Rocca	6
Opinion	
- 153 années de sensibilisation, sans grand résultat. Le rôle des femmes au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – unies pour le changement, par Margareta Wahlström	8

.....
Trouvez les dernières
décisions de la Commission
permanente sur cette page
web : [http://standcom.ch/
meetings-and-decisions/](http://standcom.ch/meetings-and-decisions/)
.....

Le mot de la présidente

Chères et chers collègues et ami-e-s,

C'est pour moi un plaisir de m'adresser à nouveau à vous dans ce bulletin. Il y a toujours tant d'informations utiles à communiquer.

Dans ce numéro, je souhaiterais mettre en lumière les préparatifs en cours en vue des réunions statutaires de 2024, notamment de la XXXIVe Conférence internationale.

Après le report à 2023 des réunions statutaires en raison des circonstances exceptionnelles dues à la pandémie de Covid-19, le Conseil des Délégués a décidé en 2022 que les prochaines réunions statutaires auraient lieu en 2024. J'ai donc le plaisir de vous confirmer que la prochaine Conférence internationale se tiendra à Genève du 28 au 31 octobre 2024, précédée par le Conseil des Délégués (27-28 octobre) et par la 24e session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale.

Le compte à rebours a commencé pour nous à la Commission permanente et pour les co-organisateurs de la Conférence internationale : le CICR et la Fédération. Mais il a aussi et surtout commencé pour les membres, en particulier les États parties aux Conventions de Genève et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont la participation



active à la préparation de la XXXIVe Conférence internationale est essentielle si nous voulons faire bouger les lignes et renforcer la portée et la pertinence de l'action humanitaire en ces temps incertains.

En sa qualité de mandataire de la Conférence internationale, la Commission permanente en établira l'ordre du jour et le programme. Un processus de consultation et de dialogue solide, interactif et inclusif sera mis en place avec les membres de la Conférence pour veiller à ce que cet ordre du jour, ainsi que les engagements proposés, soient à la hauteur des défis humanitaires d'aujourd'hui.

La première étape de ce processus, début 2023, consistera à diffuser le document de réflexion relatif à la XXXIVe Conférence internationale, dont le projet est en cours d'approbation par la Commission permanente. Tous les membres de la Conférence seront invités à participer, à commenter le document et à l'enrichir de leurs contributions.

(Continue next page)

(Suite de la page précédente)

De par les engagements qu'elle a pris et le mandat qui lui a été confié, il incombe à la Commission permanente d'assurer le suivi des résolutions adoptées et de veiller à leur promotion et à leur bonne mise en œuvre, tâche que nous poursuivons avec détermination.

J'aimerais dès lors vous rappeler la nécessité de mettre en œuvre les résolutions de la XXXIIIe Conférence internationale, d'en assurer le suivi et de rendre compte des progrès accomplis au regard des résolutions du Conseil des Délégués de 2022.

Je ne saurais conclure cette lettre sans souhaiter la bienvenue à Mme Mirjana Spoljaric, la nouvelle présidente du CICR, qui a pris ses fonctions en octobre dernier et intégré la Commission permanente en tant que membre de droit.

Je tiens par ailleurs à exprimer ma gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette édition du Bulletin. Je remercie tout particulièrement Mme Margareta Wahlström pour son article et son rôle à la tête de GLOW Red, le Réseau mondial des femmes leaders au sein du Mouvement. Je fais moi-même partie de ce réseau et continuerai de le soutenir à l'avenir. Des progrès ont certes été réalisés dans ce domaine, mais nous pouvons faire encore plus pour favoriser l'accès des femmes aux postes de direction au sein du Mouvement.

J'aimerais enfin saisir cette occasion pour vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Avec mes cordiales salutations,

Perceley Bahé.



Happy new year and best wishes
Bonne année et meilleurs voeux
Feliz año nuevo y mejores deseos
سنة جديدة سعيدة وأطيب التمنيات

>> En route vers la XXXIV^e Conférence internationale en 2024

Le temps de façonner l'ordre du jour de la Conférence

En juin 2022, la Commission permanente a fait part de sa [décision](#) de reporter d'une année la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale). Initialement prévue en 2023, celle-ci se tiendra **du 28 au 31 octobre 2024 à Genève (Suisse)**. À cette occasion, les 196 États parties aux Conventions de Genève, les 192 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi qu'un grand nombre d'observateurs seront rassemblés pour débattre des questions humanitaires actuelles les plus pressantes. La Conférence internationale sera précédée du Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (qui se tiendra les 27 et 28 octobre), ainsi que de la 24^e session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale.

Presque deux années nous séparent de la Conférence. Nous allons les mettre à profit pour définir ensemble l'ordre du jour, les thèmes de discussion et les engagements que nous estimons les plus pertinents au regard des principaux défis humanitaires d'aujourd'hui. L'heure est venue, pour les membres de la Conférence, de participer activement à ces travaux préparatoires. Dès février 2023, **un document de réflexion donnant un premier aperçu du contenu de la XXXIV^e Conférence internationale** sera communiqué à l'ensemble des membres et marquera le coup d'envoi du processus de consultation – vos commentaires et propositions de modification seront les bienvenus.

Ne ratez pas la première série de consultations début 2023. D'autres suivront tout au long du processus de préparation, qui vous permettront de donner votre avis sur l'ordre du jour, le programme et les résultats attendus de la Conférence internationale. Nous vous encourageons vivement à y participer et à faire entendre votre voix.

Calendrier de préparation de la XXXIV^e Conférence internationale et du Conseil des Délégués de 2024



Déc. 2022
Réunion de la Commission permanente

Fév. 2023
Publication du document de réflexion sur la XXXIV^e Conférence internationale et du Conseil des Délégués de 2024

Juillet 2023
Présentation des thèmes proposés pour les ordres du jour respectifs de la XXXIV^e Conférence internationale et du Conseil des Délégués de 2024

Nov. 2023
Publication des éléments possibles des résolutions qui seront soumises pour adoption à la XXXIV^e Conférence internationale et au Conseil des Délégués de 2024

Avril 2024
Envoi des convocations et des ordres du jour provisoires, et publication des avant-projets de résolutions et des documents de référence pour la XXXIV^e Conférence internationale et le Conseil des Délégués de 2024

Mai 2024 (à confirmer)
Réunion préparatoire en vue de la XXXIV^e Conférence internationale

Sept. 2024
Envoi des documents officiels de la XXXIV^e Conférence internationale et du Conseil des Délégués de 2024 (projets de résolutions officiels + documents de référence, rapports intérimaires, ordres du jour provisoires)

XXXIV^e Conférence internationale / Conseil des Délégués Octobre 2024

En 2023 et 2024

Organisation de consultations auprès des membres de la Conférence tout au long du processus de préparation (webinaires, séances d'information, etc.)

>> Décider pour agir : Traduire les résolutions en actes

En 2019, la XXXIII^e Conférence internationale a adopté [huit résolutions](#), auxquelles sont venus s'ajouter [151 engagements](#) soumis à titre volontaire par les participants. Le Conseil des Délégués a quant à lui adopté [12 résolutions](#) en 2019 et [13 résolutions](#) en 2022. Les résolutions et les engagements sont autant d'appels en faveur d'une action humanitaire qui change la donne. Cette section met en lumière certains des progrès accomplis.

Suivi de la mise en œuvre des engagements et des résolutions de la précédente Conférence internationale

En vue de la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous vous encourageons à [soumettre vos rapports](#) sur les [engagements](#) pris et les [résolutions adoptées](#) à la XXXIII^e Conférence internationale !

Les États, les Sociétés nationales, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge ont déjà pris plusieurs mesures concrètes et innovantes pour mettre en œuvre ces résolutions et engagements. Alors que nous entrons dans la phase préparatoire de la XXXIV^e Conférence internationale, les rapports de suivi sont indispensables pour évaluer les progrès réalisés et les difficultés rencontrées.

Les membres de la Conférence sont invités à rendre compte en temps réel, par le biais de la plateforme prévue à cet effet sur le site web des réunions statutaires (rcrcconference.org/fr), des initiatives et activités qu'ils ont entreprises. Cette plateforme permet aux participants de faire état des progrès réalisés ainsi que des principales difficultés rencontrées dans leurs efforts pour traduire les résolutions en actes. Elle héberge également un [blog](#) qui propose une série d'articles sur l'avancement de la mise en œuvre des résolutions de la XXXIII^e Conférence internationale et des Conseils des Délégués de 2019 et 2022.

Le partage en ligne des rapports de suivi aide à démontrer l'impact collectif des membres de la Conférence et de l'action menée par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en partenariat avec les gouvernements et d'autres parties prenantes. Il permet également de mettre en avant des expériences réussies de mise en œuvre des résolutions et des engagements, dont d'autres membres pourront s'inspirer pour agir à leur tour. Enfin, il offre la possibilité aux membres qui le souhaitent de proposer un soutien à ceux qui rencontrent des difficultés durant la mise en œuvre.

Les rapports de suivi peuvent être soumis à tout moment et faire l'objet de mises à jour. Si vous souhaitez que vos contributions soient prises en compte dans les rapports officiels de la XXXIV^e Conférence internationale, veuillez les soumettre d'ici à juin 2024 au plus tard.

Si vous avez des questions sur le système de rapports en ligne, le blog ou la Conférence internationale, veuillez les transmettre par courriel à l'adresse conferences@rcrcconference.org.

Une résolution pour « Renforcer l'action anticipative au sein du Mouvement : la voie à suivre »

Le 22 juin 2022, le Conseil des Délégués a [adopté une résolution](#) qui a marqué une étape importante dans les efforts déployés par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour passer d'une action réactive, visant à aider les personnes en situation de vulnérabilité, à une action anticipative, visant à prévenir de telles situations. Prenant appui sur des décennies d'expérience en matière de préparation aux catastrophes et d'approches anticipatives novatrices (telles que le financement fondé sur les prévisions), cette résolution appelle le Mouvement à accroître son engagement dans le domaine de l'action anticipative afin que davantage de personnes et de pays soient mieux protégés contre les aléas multiples qui peuvent se produire. Proposée par la [Croix-Rouge allemande](#), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et le [Centre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le climat](#), la résolution vise à renforcer la capacité du Mouvement à agir en amont des phénomènes extrêmes en engageant notamment ses composantes à intégrer l'action anticipative dans les cadres et processus opérationnels, à investir davantage dans les capacités d'action anticipative des Sociétés nationales, à favoriser l'échange de connaissances et l'apprentissage dans ce domaine, et à améliorer les approches existantes pour les étendre aux aléas non climatiques et tenir compte des risques cumulés, en particulier dans les zones touchées par des conflits.

Depuis l'adoption de la résolution, le nombre de plans d'action anticipative élaborés par les Sociétés nationales a augmenté. Le pilier anticipatif du Fonds d'urgence de la Fédération internationale pour les interventions en

cas de catastrophe (DREF) a accepté huit protocoles d'action précoce (PAP), et trois autres sont en cours d'examen. Un PAP pour les mouvements de population est également en préparation, et des discussions préliminaires sur des PAP pour les zones touchées par des conflits ont été engagées. La Fédération internationale a en outre facilité l'accès des Sociétés nationales à des financements pour la mise en œuvre d'actions anticipatives dans le cadre du pilier du DREF. Enfin, l'[Anticipation Hub](#), plateforme centrale destinée à faciliter l'échange de connaissances, l'apprentissage, la fourniture de conseils et la sensibilisation en matière d'action anticipative, a vu le nombre de ses partenaires grimper de 89 à 102.

Pour assurer l'orientation et le suivi de la mise en œuvre, un rapport intérimaire sera soumis au Conseil des Délégués de 2024. Dans le droit fil de l'engagement qu'elles ont pris de plaider auprès des États en faveur de l'adoption d'approches anticipatives et de l'accroissement des investissements dans ce domaine, les composantes du Mouvement feront en outre en sorte que l'action anticipative soit inscrite à l'ordre du jour de la XXXIVe Conférence internationale en tant que question humanitaire intéressant aussi bien les représentants des composantes du Mouvement que les États parties.

Nikolas Scherer
Manager for Policy and Advocacy on Anticipation and
Disaster Risk Financing, Croix-Rouge allemande

Katja Schöberl
Senior Advisor for International Political and
Movement Relations, Croix-Rouge allemande

Pour en savoir plus :

- [Résolution « Renforcer l'action anticipative au sein du Mouvement : la voie à suivre »](#) (CD/22/R2)
- [Document de référence](#) (CD/22/9)
- [Anticipation Hub](#)
- [Article de blog intitulé « Red Cross Red Crescent Movement commits to scale up anticipatory action »](#) (en anglais) (22 juin 2022)

Personnes de contact :

Nikolas Scherer : n.scherer@drk.de
Katja Schöberl : k.schoeberl@drk.de

>> La parole aux membres de la Commission permanente

Entretien avec Francesco Rocca

M. Francesco Rocca est le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) et de la Croix-Rouge italienne.

Membre de la Commission permanente depuis 2017, date de son élection à la présidence de la Fédération internationale, il a été réélu en 2022.



Quels sont les grands défis qui vous préoccupent le plus actuellement et auxquels le Mouvement, ses composantes et ses organes statutaires devraient accorder une attention prioritaire au cours des deux prochaines années ?

Nous traversons une période émaillée chaque jour de nouveaux défis. Crise alimentaire, changement climatique et conflits armés, avec la crise économique en toile de fond, nous sommes tous concernés par ces menaces. Les tensions géopolitiques croissantes impliquent des pays si puissants que les conséquences se font sentir à l'échelle planétaire. Ces phénomènes se manifestent au lendemain de la pire pandémie mondiale qu'ait connue l'humanité depuis 100 ans et dont les retombées multiples se répercutent encore. Un événement majeur dans une partie du monde peut avoir un effet domino dans toutes les autres régions du globe et le caractère global de ces menaces exige une coopération à une échelle totalement inédite.

Les défis mondiaux – identifiés dans la [Stratégie 2030 de la Fédération internationale](#) – auxquels le Mouvement doit consacrer toute son attention sont la crise climatique, la migration, le creusement des écarts dans le domaine de la santé et du bien-être et la multiplication des crises et des catastrophes.

La crise climatique est une réalité quotidienne pour des millions de personnes et nous devons redoubler d'efforts pour y remédier sans plus tarder. Nous devons agir plus intelligemment et investir encore davantage dans la résilience et la préparation, en faisant campagne pour obtenir des fonds destinés aux communautés les plus vulnérables et en anticipant mieux les crises en amont. En misant sur l'adaptation, le monde peut atténuer les problèmes que nous réserverait un avenir marqué par l'escalade des souffrances et la montée en flèche des coûts d'intervention. La crise alimentaire qui ravage le continent africain illustre bien ce triste phénomène. Nous savions tous que le changement climatique, associé à l'instabilité sociale, pousserait des communautés entières au bord de la crise alimentaire, et pourtant, la communauté internationale n'est pas intervenue. Et maintenant, il est presque déjà trop tard pour des millions de personnes.

Le nombre de personnes déplacées va probablement augmenter sensiblement à l'avenir. Nous devons continuer à élaborer des approches communes pour soutenir les migrants à chaque étape de leur périple. Notre action fondée sur des principes et des valeurs est plus pertinente que jamais pour contribuer à améliorer l'inclusion sociale et à bannir la peur de la diversité. Nous devons construire des ponts et garantir l'accès

(Continuer à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

de tous à l'aide humanitaire, quel que soit le statut juridique de ceux à qui nous venons en aide.

La pandémie de Covid-19 nous a rappelé que la santé, y compris la santé mentale, est une priorité, mais elle a aussi tristement mis en évidence les disparités qui existent dans le monde aujourd'hui. Là encore, l'approche communautaire et le rôle des acteurs locaux sont essentiels pour sauver des vies et éviter la souffrance ; des Sociétés nationales fortes vont de pair avec des communautés locales fortes.

Ces défis ont tous un point commun : ils naissent et se dissipent au sein de la communauté. La confiance est le maître mot ; nous devons investir dans l'action locale, interagir avec les communautés et instaurer un climat de confiance. C'est le seul moyen de garantir l'accès et d'atteindre davantage de personnes vulnérables.

En tant que membre de la Commission permanente, quels sont les domaines spécifiques que vous souhaiteriez défendre ou promouvoir au sein du Mouvement ?

L'incertitude et les défis humanitaires qui nous attendent nous obligent à nous adapter constamment, à conserver notre souplesse et à trouver de nouveaux modes de collaboration. Les nombreuses personnes vulnérables dans nos communautés compteront sur nous en tant que principal acteur humanitaire pour leur fournir une assistance humanitaire neutre et indépendante. Nous devons instaurer la confiance et agir à l'unisson en tant que réseau. Nous devons aussi savoir nous adapter et nous transformer pour rester au

diapason et maintenir la dynamique de notre action en tant que Mouvement à l'avenir.

La question que vous m'avez posée doit être envisagée sous deux angles. Sur le plan interne, nous devons nous appuyer sur les progrès réalisés dans le déploiement et la mise en œuvre de [l'accord de Séville 2.0](#), qui établit un nouvel ensemble de règles à suivre. Nous devons concrétiser l'ancrage local de notre action humanitaire, en plaçant les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au centre de chaque décision et de chaque intervention. C'est une condition essentielle pour être efficace et rationnel ; nos volontaires font chaque jour la différence sur le terrain, dans leurs communautés locales. En tant que Mouvement, notre tâche consiste à les épauler. Si nous voulons vraiment adapter l'aide humanitaire au niveau local et la « décoloniser », nous devons agir en conséquence.

Sur le plan externe, nous devons promouvoir une action humanitaire indépendante et éviter de politiser des actions qui sauvent des vies. La meilleure façon d'y parvenir est de faire valoir le rôle de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous devons également promouvoir l'importance de la Conférence internationale et souligner le cadre unique que cette institution offre. Dans ce monde complexe, où le processus décisionnel multilatéral perd du terrain, nous devons avoir un Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge plus fort, capable d'interagir avec toutes les parties pour protéger nos Principes et œuvrer pour mettre un terme à la politisation de l'aide humanitaire.

>> Opinion

153 années de sensibilisation, sans grand résultat. Le rôle des femmes au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – unies pour le changement.

M. le comte Sérurier (France) – Je regrette que les dames faisant partie d'une Société de la Croix-Rouge n'aient pas été admises comme membres de la Conférence, et je demande l'insertion de cette observation au procès-verbal.

M. le Président – Je dois expliquer à ce sujet que le Comité international n'a pris l'initiative d'aucune invitation de dame, mais qu'il a invité à la Conférence toutes les personnes, y compris les dames, qui lui ont été signalées par les Comités centraux. Telle a été sa règle de conduite.

M. le comte Sérurier (France) – Des dames sont venues à Genève précisément dans l'intention de prendre part aux travaux de la Conférence.

M. Benoît-Champy (France) – Il me semble que rien ne s'opposerait à ce que ces dames, une fois présentées par des membres de Comités centraux, fussent admises parmi nous.

M. Louis Micheli (Genève) – Je demanderai seulement que ces dames soient présentées par des membres de Comités centraux, non pas en leur nom personnel, mais en leur qualité de membres de Comités centraux.

La proposition de M. Benoît-Champy, mise aux voix, est adoptée avec l'amendement de M. Micheli.

[Rapport de la Troisième Conférence internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, Genève, 1884, p. 72](#)

Ces échanges montrent que, si la question du rôle des femmes dans le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) est soulevée depuis plus d'un siècle, peu de choses ont finalement changé.

En 1987, l'Assemblée générale de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – aujourd'hui connue sous le nom de Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) – a adopté une résolution sur « Le rôle des femmes dans le développement ». En 1990, l'Institut Henry-Dunant, qui a existé entre 1965 et 1998, a lancé un projet prenant appui sur un questionnaire adressé aux 148 Sociétés nationales en activité et à 14 autres en formation. 103 réponses ont été reçues, soit un taux de participation élevé. De ce projet est né un rapport de l'Institut, intitulé « Le rôle des femmes au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », qui a fourni des données statistiques importantes sur le rôle des femmes dans le Mouvement. À la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale) en 1965, les femmes représentaient 23% de l'ensemble des participants, mais à la XXVe Conférence internationale en 1986, elles n'étaient que 18%. Dans les Sociétés nationales, 17,2% des présidents et secrétaires généraux étaient des femmes et la proportion moyenne de femmes dans leurs organes exécutifs était de 24,6%.

Avance rapide jusqu'à l'Assemblée générale de la

Fédération internationale en 2017 et force est de constater que les chiffres n'ont guère changé. Lors des élections au Conseil de direction, qui désignent le président, les vice-présidents et les membres du conseil, seulement 17% des nominations étaient des femmes !

Entre-temps, l'environnement externe dans lequel les organisations humanitaires opèrent avait profondément évolué, des efforts concertés ayant généré des changements permettant aux femmes de briguer et d'assumer des rôles de leadership et de direction de haut niveau. L'étude de 1990 de l'Institut Henry-Dunant évoquait les progrès décisifs accomplis par d'autres organisations dans le sens de tirer pleinement parti de toutes leurs ressources humaines, indiquant ce qui suit : « Si la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge n'exploite pas au mieux les talents multiples des femmes aux échelons supérieurs de son organisation, cela équivaut à gaspiller certains de ses atouts les plus précieux. À l'heure où les organisations de secours et de développement se livrent une concurrence féroce, la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge ne peut se permettre de brandir des stéréotypes et de décevoir les aspirations de son propre personnel féminin ».

Les élections au Conseil de direction de la Fédération internationale en 2017 ont aiguisé le sentiment qu'il fallait faire quelque chose. Une nouvelle résolution, courte et succincte, a été déposée et plébiscitée à

(Continuer à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

l'Assemblée générale, suivie d'une [résolution similaire au Conseil des Délégués](#). Tous les membres du Mouvement, ainsi que la Commission permanente, se sont engagés à prendre des mesures dans leurs domaines de responsabilité.

Un groupe de femmes dirigeantes a quitté l'Assemblée générale avec des questions sans réponse. Pourquoi y a-t-il eu si peu de progrès en tant d'années ? Et comment faire en sorte que des mesures soient prises dès maintenant, et par qui ? Des consultations informelles ont abouti à la conclusion que si les femmes elles-mêmes n'agissaient pas, aucun résultat ni changement n'interviendrait.

De ce constat est né le réseau GLOW Red, dont l'objectif premier est de transformer la structure électorale du Mouvement en accueillant et en intégrant des femmes venant de toutes les régions du monde à des postes de direction. Il s'agissait d'opérer en tant que réseau, et non en tant qu'organisation. De promouvoir les femmes à des hautes fonctions, de présenter des faits et des données de recherche, de motiver et d'encourager les femmes à postuler à des postes de direction, et de proposer des formations et des enseignements tirés de nos expériences collectives. La pandémie nous a poussés à investir l'espace numérique, mais nous avons maintenu la cadence, avec en ligne de mire les élections à l'Assemblée générale de 2022, qui constitueraient un véritable test pour notre campagne. Y avait-il une chance que les choses changent à cette occasion ?

Le Mouvement a effectivement donné suite à la résolution du Conseil des Délégués de 2017 et le Conseil de direction de la Fédération internationale a imprimé un élan décisif en modifiant les statuts de la Fédération internationale pour introduire un quota de femmes aux élections, amendement qui a été adopté à l'Assemblée générale de 2019. Lors des élections de 2022, les femmes représentaient 53% des nominations

au Conseil de direction de la Fédération internationale – un résultat auquel tant de personnes ont contribué. Et ce n'est qu'un début.

GLOW Red va poursuivre son travail. Si l'on veut pérenniser les progrès réalisés aux élections de 2022, les femmes doivent continuer à se hisser au sommet des organes exécutifs des Sociétés nationales. GLOW Red se réjouit d'accompagner et d'épauler les leaders féminins et masculins dans ce processus important. Au fil des ans – et le passage au numérique durant la pandémie y a beaucoup contribué – de nombreuses jeunes femmes ont rejoint le réseau et pris part aux activités et événements. Ces dirigeantes et futures dirigeantes cherchent à se faire leur propre place – et GLOW Red les soutiendra dans cette démarche. Le programme EmpoweRED est un excellent début, mais il doit évoluer et grandir encore.

Si GLOW Red a été remis en cause au départ, voire considéré avec méfiance, au fil des ans, nous avons gagné le soutien de nombreuses Sociétés nationales ; beaucoup d'entre elles fournissent du personnel d'appui à GLOW Red et accueillent nos conférences et événements. Plus important encore, un certain nombre de leaders masculins contribuent activement à faire changer les choses dans leurs propres Sociétés nationales. Nous les remercions tous.

Un dernier message tiré de l'étude de 1990 de l'Institut Henry-Dunant : « Dans la mesure où les structures de dotation en personnel à prédominance masculine et l'ignorance institutionnelle de la dynamique de genre des systèmes économiques et sociaux entravent la fourniture de services, le Mouvement sera gêné dans l'accomplissement de son mandat humanitaire ». Aujourd'hui encore, ce constat n'a rien perdu de sa pertinence.

Rendez-vous sur notre site : GLOWRed.org

Margareta Wahlström

De nationalité suédoise, Margareta Wahlström a occupé des postes de direction au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des Nations Unies. Elle est l'une des fondatrices de GLOW Red.



(Continuer à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

En savoir plus sur GLOW Red

- Nous contacter : glowred@redcross.se
- Site Web : GLOWRed.org
- Facebook : [GLOW Red Network](#)
- Groupe Facebook : [Gender Equality in the Red Cross Red Crescent Movement](#)
- [Working Towards Gender Parity: GLOW RED Milestones \(2017–2021\)](#)
- [Lighting the Path to Women's Leadership: A Review of GLOW Red's Four Years of Action](#), mai 2022

Sources

- [Women's Role in the Red Cross/Red Crescent: Studies on Development No. 1](#), Susan L. Gibbs, Institut Henry-Dunant, 1990.
- Le site Web missrcrc.xyz est dédié à la mémoire des innombrables femmes qui ont façonné le Mouvement – et aux enseignements qu'elles nous lèguent. Créé par Tore Svenning, ancien membre du personnel de la Fédération internationale et chef du secrétariat de la Commission permanente.